

Bienvenue au Centre de Formation de la Chambre de Commerce (CFO)

REZ-DE-JARDIN

 **ACCUEIL RDJ (*)**
 LU – VE 7:15 – 19:00 → **Accueil RDJ**
 SA 7:30 – 11:15 → **42 39 39 - 231 ou 42 39 39 - 232**

(*) En cas de fermeture,
→ Accueil Rez-De-Chaussée

 **CC-Hotspot / internet**

 **Parking Formateurs (niveaux -1 et -2 exclusivement)**
 LU – VE 7:15 – 17:30 90 min gratuites, puis 2€/h
 17:30 – 21:30 gratuit – fermé à 22:00

 SA 7:30 – 17:30 gratuit

Places limitées selon disponibilités → Privilégiez les Transports en Commun
Interdiction d'entrée aux véhicules > 5 m de long et > 1,9 m de large

 **CAFETERIA - Horaires habituels** | **Horaires - Vacances scolaires** | **RESTAURANT Table de Mercure** → ouverture aux Formateurs et Participants

LU – VE 7:30 – 18:30		LU – VE 7:30 – 15:00	chèques-repas acceptés	LU – VE 12:00 – 13:30
SA (sauf exception) 7:30 – 13:00		SA fermé		SA fermé

Distributeurs automatiques de snacks et boissons chaudes / froides à divers emplacements

 **DIVERS**

- ✓ Salles de formation **accessibles au maximum 30 minutes** avant le début de la formation, et exceptionnellement pendant les pauses si le Formateur reste dans la salle
- ✓ **Interdiction de consommer de la nourriture dans les salles. Boissons autorisées uniquement dans des contenants refermables**
- ✓ Armoire-vestiaire disponible dans chaque salle
- ✓ **Toilettes** au fond des couloirs des salles de formation F7 – F32 et F33 à F36
- ✓ Espace **fumeurs** à l'extérieur dans la cour intérieure

 **REGLES DE SECURITE**

- ✓ **Comportement respectueux** exigé à l'égard de toute personne présente dans l'enceinte du site
- ✓ **Portes de secours sous alarme** à utiliser uniquement comme sortie de secours en cas d'évacuation
- ✓ **En cas d'alarme incendie :**
 - ✓ **Evacuation IMMEDIATE** du site en cas d'alarme incendie via l'issue de secours la plus proche, vers le point de rassemblement situé de l'autre côté de la rue Erasme
 - ✓ **Accès interdit aux ascenseurs et au parking**
- ✓ Pour la sécurité de tous, merci de **signaler tout incident ou anomalie** aux personnes responsables (formateurs, agents de sécurité, réception)

 **Sécurité**
42 39 39 - 555

 **TECHNIQUE**

- ✓ **Interdiction de modifier la disposition des salles / de bouger les tables.** En cas de besoin, contacter le **Service Logistique** →
- ✓ **Interdiction de déplacer / déconnecter ou de manipuler l'équipement technique** →
- ✓ Merci de signaler dès que possible tout **dysfonctionnement des équipements** des salles de formation →
- ✓ Interdiction de laisser son propre matériel dans la salle après sa formation, ou après l'heure de fermeture du CFO - sauf autorisation par le service Events
- ✓ **Interdiction de poser, scotcher, ou fixer tout papier, ou autre élément, sur les murs ou les fenêtres** de la salle de formation
- ✓ **Wi-Fi gratuit** dans l'ensemble du CFO. Guide d'accès disponible à l'accueil du CFO et dans les salles

 **Technique ou Logistique**
42 39 39 - 231 ou 42 39 39 - 232

Mesures de prévention générales :

<ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance de la présente consigne. 	
<ul style="list-style-type: none"> - Repérage de l'issue de secours la plus proche (pictogrammes verts sur fond blanc). 	
<ul style="list-style-type: none"> - Repérage du point de rassemblement attribué. 	



(NORD)



Centre de formation

(SUD)



Centre de conférence

Mesures de prévention en cas de déclenchement de la sirène :

<p>Le signal d'alarme est déclenché (sirènes).</p> <div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center; margin: 10px 0;"> <p>SIRENE = EVACUATION</p> </div>	
<p>Il importe d'évacuer sans attendre le bâtiment par l'issue de secours la plus proche.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cessez vos activités (conférence, cours,...) sans délais et sans discussions ! - Informez votre assistance ! - « Mesdames, Messieurs, le signal d'alarme m'oblige de vous demander de bien vouloir évacuer les lieux et de vous rendre sans délais jusqu'au point de rassemblement ! » - Quittez votre salle et rendez-vous au point de rassemblement par le chemin le plus court! - Ne retournez jamais en arrière sans y avoir été invité par le service sécurité. - Empruntez les passages piétons ! - En cas d'incendie, ne téléphonez pas au poste central de sécurité sans raison valable ! 	
<p>En cas de problème (blessé, récalcitrant, P.M.R.,...), les conférenciers doivent en informer sans délai :</p> <p style="text-align: center;"><u>le poste central de sécurité au N°42.39.39.555 (GSM)</u> <u>ou 555 (poste de téléphone fixe de la salle)</u></p>	
<p>Au point de rassemblement, les conférenciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encadrent et accompagnent leur classe jusqu'au point de rassemblement ; - transmettent l'information de l'état d'évacuation (salle....) au service de sécurité de la Chambre de Commerce (gilet orange : Chambre de Commerce) ; - attendent les instructions du personnel de sécurité de la Chambre de Commerce. 	